

SYNDICAT D'INITIATIVE DE MENTON
(ESSI)

PAVILLON MENTONNAIS
JARDIN PUBLIC

MENTON

6 Juin 1935

TELEPHONE 1-64

*Introduire la partie des
un aux touristes
vendant en des
du montant de leur
l'effort de leur
à en l'ensemble.*



FÉDÉRATION DES "ESSI" DE TOURISME
DE LA CÔTE D'AZUR ET DE LA CORSE

SIÈGE SOCIAL
2, Rue Deloye
NICE
Téléph. 46.63

Syndicats d'Initiative
Nice, le 15 Janvier 1934.

R 17/1/34



Monsieur SIGNORET
Président de la Chambre de Commerce
de Nice.
Boulevard Carabacel. NICE.

Monsieur le Président,

Nous apprenons que la Convention passée entre la France et l'Allemagne, d'après laquelle les ressortissants de cette Nation désireux de se rendre dans notre Pays, pouvaient emporter avec eux 500 R.M., en supplément des 200 R.M. précédemment autorisés, n'a pas été renouvelée.

Il en résulte, pour les différentes stations de notre région, un préjudice considérable auquel il importe de remédier par tous les moyens possibles.

Nous avons tenu, Monsieur le Président, à vous soumettre cette situation pour que vous puissiez intervenir auprès des Ministères compétents, afin que cette requête soit prise en considération et que des accords interviennent avec l'Allemagne, afin d'obtenir de celle-ci, l'autorisation, pour les ressortissants, d'exporter des capitaux d'un montant, pour le moins égal, à celui précédemment fixé.

Dans l'espoir que vous voudrez bien accueillir favorablement cette lettre et la demande qui en fait l'objet, Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre considération très distinguée.

Le président

[Signature]
ESSI
SYNDICATS D'INITIATIVE
DE LA CÔTE D'AZUR ET DE LA CORSE

*Si possible
indiquer ce vu
dans le communiqué
à la presse
Merci
[Signature]*

IMP. BOUILLON-MARCELLE